

# COMMUNE DE HEIDOLSHEIM

## RESERVATION DE LA SALLE COMMUNALE

Pour confirmer votre réservation, veuillez nous retourner en mairie :

- 1 exemplaire de la convention dûment signée,
- 1 exemplaire du règlement d'utilisation de la salle dûment signé,
- 1 attestation d'assurance responsabilité locative mentionnant les dates et lieu d'occupation (42 rue de l'école),
- 1 chèque de 800 €, libellé au nom du Trésor Public, à titre de caution (ce chèque vous sera restitué après la location),
- 1 fiche vaisselle complétée, le cas-échéant.

**Le prix de la location sera à payer au Trésor Public au moment de la réservation, à réception du titre de perception.**

**Contact : Monsieur Thierry SCHULTZ au 06.23.95.50.15**